



Bois-Colombes, le jeudi 18 octobre 2012

LANCEMENT DU NOUVEAU CONTRAT SANTE « AVIVA HOSPITALISATION »

Aviva France, acteur majeur de l'assurance vie et de l'épargne à long terme, de la gestion d'actifs et de l'assurance dommages, étoffe son offre d'assurances complémentaires santé. Après Santhia, Santhia Jeune et Santhia Senior, Aviva lance Aviva Hospitalisation, un contrat qui garantit tous les frais liés à l'hospitalisation.

Claude Zaouati, directeur des produits dommages et santé d'Aviva France : « *Aviva Hospitalisation répond à deux attentes majeures de nos clients dans le domaine de la Santé : la personnalisation possible des garanties et le meilleur rapport qualité/prix. Avec ce contrat au tarif très attractif, Aviva dispose désormais d'une gamme complète de garanties Santé adaptée à tous les profils de clients* ».

Une complémentaire santé qui garantit tous les frais liés à l'hospitalisation

Les Français pensent souvent être bien remboursés pour leurs dépenses en cas d'hospitalisation Or, certaines dépenses ne sont pas prises en charge par la Sécurité Sociale : dépassements d'honoraires, chambre particulière, forfait journalier. Des frais qui peuvent s'élever à plusieurs centaines d'euros.

Aviva Hospitalisation permet de répondre à cette problématique avec des garanties, des avantages et des services spécifiques :

- les frais de séjour, honoraires du chirurgien ou de l'anesthésiste, le forfait journalier, sont remboursés aux frais réels,
- dans les établissements conventionnés, la chambre particulière est prise en charge jusqu'à 150 €/jour,

Aviva est l'un des seuls assureurs sur le marché à proposer un remboursement aux frais réels en hospitalisation sur un contrat de cette gamme.

Des packs optionnels pour compléter les garantie d'Aviva Hospitalisation

Aviva donne la possibilité d'enrichir leur contrat « Hospitalisation » de garanties très recherchées par les clients :

- le pack "Optique-dentaire et bien-être" : forfait optique de 100€ pour les montures, verres, lentilles; forfait dentaire de 100€ pour les prothèses, orthodontie, implants, parodontologie; forfait bien-être (Vaccins, bilan diététique, homéopathie, actes d'ostéopathe, d'étiopathe, de chiropracteur, de pédicure et de podologue)
- et le pack "Assistance hospitalière" qui prévoit le versement d'une indemnité de 15€ par jour dès le premier jour d'hospitalisation pour financer les frais annexes tels que la télévision, le téléphone, le Wifi, les magazines...

Dans une période où le pouvoir d'achat est une véritable préoccupation des Français, Aviva leur permet de se garantir pour ce qui leur semble le plus important.

Les atouts du contrat :

- pas de questionnaire médical,
- une souscription ouverte jusqu'à 80 ans,
- une garantie à vie.

Les services

- Une assistance 24h/24
- La livraison à domicile des médicaments urgents, la recherche d'un médecin de garde, d'une ambulance...
- Une aide en cas d'hospitalisation imprévue ou d'immobilisation de plus de 5 jours : aide à domicile jusqu'à 30 heures, garde des animaux (chiens et chats) jusqu'à 30 jours.
- Des remboursements sous 48 heures ouvrées
- La consultation des remboursements et des garanties en ligne sur l'espace santé sur aviva.fr

Contact presse :

Karim Mokrane – 01 76 62 76 85 – Courriel : karim_mokrane@aviva.fr

A propos d'Aviva

Le groupe Aviva propose ses assurances, ses produits d'épargne et de placements à 43 millions de clients dans le monde. Aviva est le plus important assureur au Royaume-Uni et l'un des leaders de l'assurance vie et dommages en Europe. Regroupés sous une marque unique, les principaux métiers d'Aviva sont l'assurance vie et l'épargne à long terme, la gestion d'actifs et l'assurance dommages. La satisfaction client est l'engagement prioritaire d'Aviva qui permet de renforcer la pérennité de son activité. Pour plus d'information, consulter www.aviva.com/media et sur Twitter : @avivapl.

Avec plus de 180 ans d'expérience en France, Aviva offre une gamme complète de produits à 3 millions de clients, particuliers, entreprises petites et moyennes. La compagnie se distingue par un modèle solide et rentable de multidistribution (agents généraux, courtiers, conseillers vie, conseillers en gestion UFF). Aviva France compte également des partenaires tels que l'AFER, première association d'épargnants de France, le Groupe Crédit du Nord et des constructeurs automobiles. Aviva emploie plus de 4700 collaborateurs. Au 31 décembre 2011, il a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 6,1 milliards d'€ et un résultat opérationnel IFRS avant impôt de 543 millions d'€. La société gérait 79,7 milliards d'€ d'actifs au 31 décembre 2011. Pour plus d'information sur Aviva France, consulter <http://www.aviva.fr/assurances/assureur-aviva/aviva-presse> et sur Twitter : @AvivaFrance.